



UNC/2010/C.1
23 juillet 2010

CONVOCAATION DE LA COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission UIP des Affaires des Nations Unies se réunira lors de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP, du lundi 4 au mercredi 6 octobre 2010.

1. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour

La Commission adoptera son ordre du jour à la lumière des événements les plus récents, y compris les réponses reçues des grandes institutions des Nations Unies qui ont été invitées à fournir des informations et à répondre à des questions.

2. Résultats du Sommet des Nations Unies sur les OMD et leurs prolongements

La Commission entendra une présentation à propos des résultats du Sommet des Nations Unies sur les OMD (septembre 2010) mettant l'accent sur les principales mesures à prendre et sur les messages politiques pour les cinq prochaines années. La Commission sera invitée à débattre de la façon dont l'action menée par les parlementaires pour contribuer à la réalisation des OMD pourrait être améliorée, à la lumière d'une nouvelle étude de l'UIP et de la Campagne des Nations Unies pour les Objectifs du Millénaire portant sur les pratiques parlementaires actuelles à l'appui des OMD.

3. Les parlements et le Programme d'action de Bruxelles (PAB) : dans la perspective de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA)

La Commission entendra un discours du Haut-Représentant des Nations Unies pour les PMA et aura un débat interactif en vue de définir ce que devront être la contribution parlementaire à la Conférence sur les PMA de juin 2011 et l'ordre du jour du Forum parlementaire qui se tiendra à la faveur de la Conférence. En outre, la Commission fera le point sur les difficultés et les succès rencontrés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles et elle en tirera les enseignements.

4. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements et l'UIP

La Commission entendra une présentation sur les progrès de la coopération entre l'ONU et l'UIP depuis 2005. Elle examinera le Rapport 2010 du Secrétaire général de l'ONU sur ce sujet et elle passera en revue les éléments d'une résolution de l'Assemblée générale portant sur la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP. La Commission s'efforcera de proposer des initiatives à prendre en la matière.

5. Etat d'avancement des préparatifs de la prochaine session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

En décembre prochain, le Mexique sera l'hôte de la session 2010 de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 16/CMP 6). La Commission sera tenue informée des négociations en cours, des obstacles rencontrés et des conditions requises pour la conclusion d'un accord global sur les politiques climatiques couvrant l'adaptation, l'atténuation, le financement, la technologie, les forêts et le renforcement des capacités. La Commission réfléchira au message parlementaire qui pourrait être adressé à la Conférence sur les changements climatiques.

6. Examen de la mise en œuvre de la Déclaration et Programme d'action de Beijing 15 ans plus tard

La Commission fera le point sur les avancées et les reculs observés dans la mise en œuvre des engagements énoncés il y a 15 ans dans la Déclaration et Programme d'action de Beijing. Elle passera en revue rapidement les initiatives prises récemment par l'UIP en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, et réfléchira à la manière dont ces initiatives s'inscrivent dans le programme général d'activités de l'ONU. La Commission sera par ailleurs tenue informée de la création de "ONU Femmes", nouvelle entité des Nations Unies ayant vocation à regrouper et amplifier toutes les activités des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes. La Commission s'efforcera de cerner ce que la communauté parlementaire peut attendre de cette nouvelle entité - Pour en savoir plus, se rendre sur : <http://www.unwomen.org/>

7. Rapport de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies à l'Assemblée de l'UIP

8. Autres

2. CALENDRIER DE TRAVAIL

La Commission se réunira le lundi 4 octobre de 9 à 13 heures pour examiner les points 1 à 3 de son ordre du jour, et de 14 h.30 à 18 heures pour traiter les points 4 et 5. Le mercredi 6 octobre, elle se réunira de 9 à 13 heures pour examiner le point 6 de l'ordre du jour, adopter son rapport et traiter des autres questions (points 7 et 8).

3. PARTICIPATION

Tous les Membres de l'UIP, Membres associés et organisations internationales et autres entités participant à l'Assemblée en qualité d'observateurs, sont invités à prendre part aux travaux de la Commission.

4. GROUPE CONSULTATIF

Le Groupe consultatif a pour mandat de conduire les travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Il se réunira le mardi 5 octobre de 11 h.30 à 13 heures pour établir le projet de rapport de la Commission et débattre des ses activités futures.

5. LANGUES DE TRAVAIL

Le Secrétariat de l'Union interparlementaire assurera l'interprétation simultanée depuis et vers les deux langues officielles de l'Organisation, à savoir l'anglais et le français, ainsi que l'arabe et l'espagnol, aux réunions de la Commission. Trois autres cabines ont été réservées pour le chinois, le japonais et le russe.

Les délégués peuvent, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à condition qu'ils aient pris les dispositions nécessaires pour que leur discours soit interprété dans l'une des langues officielles de l'UIP et que des copies du discours aient été remises à la Chef interprète (Mme F. Steinig-Huang) suffisamment à l'avance et au plus tard deux heures avant qu'il soit prononcé.

Dans l'attente de discussions que nous espérons fructueuses au sein de la Commission, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.



Anders B. JOHANSSON
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Theo-Ben GURIRAB
Président
de l'Union interparlementaire